

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE- SOCIETE DE CREDIT FONCIER

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 8 952 970 euros
Siège social : 1, rue du Dôme 67000 STRASBOURG
424 184 737 R.C.S. Strasbourg – APE : 6492Z

Préambule

Le CFCAL-SCF procède à la publication d'éléments relatifs à la qualité de ses actifs en application de l'article L.515-17-2 du code monétaire et financier et conformément au règlement CRBF n 99-10 modifié par les arrêtés du 7 mai 2007 et du 23 février 2011 et à l'instruction n° 2011-I-07 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Cette publication est relative à l'arrêté au 30/06/2017.

Personne assumant la responsabilité de la publication

Mme. Emmanuelle FRANCOIS, président du directoire.

Méthodologie et précisions.

Des tableaux permettant une visualisation synthétique des données sont annexés ci-dessous. Les données chiffrées sont établies en k€ sur la base du bilan social du 30/06/2017.

1/ Le tableau 1 ci-dessous montre les encours de prêts garantis par catégorie de créances existantes au sein du CFCAL-SCF. L'encours de chaque catégorie de créances est réparti en fonction du type de contrepartie. Pour chaque type de contrepartie au sein de chaque encours, sont déclarés les encours répartis par type de garantie. Les mêmes encours d'un prêt peuvent être garantis par plusieurs types de garantie.

Le tableau 2 précise le montant brut des créances impayées, des créances douteuses et des provisions pour chaque catégorie de créances.

2/ Tableau 3. Les encours ventilés par type de garantie sont répartis en fonction de leur quotient de financement et du capital restant dû au 30/06/2017 par tranche de 20 %.

Ces mêmes encours ventilés par type de garantie sont ensuite répartis en fonction de l'année de conclusion du contrat (Tableau 4), de la durée résiduelle du contrat (Tableau 5).

3/ Il est précisé ici que les prêts figurant dans le bilan du CFCAL-SCF au 30/06/2017 sont garantis par des biens localisés en France exclusivement.

4/ L'intégralité des prêts cautionnés cédés lors de la création du CFCAL-SCF le 27/12/1999 sont pondérés à 100 % au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées par les éléments d'actif, conformément à l'article 110 de la loi du 25 juin 1999 qui assimile les prêts consentis par le CFCAL antérieurement à cette législation et cédés au CFCAL-SCF dans le délai légal à ceux de l'article 94 de la même loi. Les prêts cédés à la SCF sont intégralement pondérés à 100%. Ils respectent en effet les critères prévus par la réglementation. Aucun des organismes de caution n'entrent dans le périmètre de consolidation au sens de l'article L 233-16 du code de commerce.

5/Le CFCAL-SCF ne détenait aucune part de fonds commun de créance dans son bilan au 30/06/2017.

6/Tableau 6. Les prêts accordés ou garantis par des personnes morales de droit public ont été octroyés exclusivement en France (DOM inclus).

7/ Titres et valeurs sûrs liquides : le solde créditeur du compte de la SCF ouvert auprès de la banque ne constitue pas une valeur de remplacement.

8/ Tableau 7. La moyenne mensuelle des remboursements anticipés par type de prêt est rapportée à l'encours moyen de l'exercice en question. L'encours moyen de l'exercice est calculé selon le modèle Crédit Mutuel Arkéa : à chaque date, l'encours moyen mensuel correspond à la moyenne des encours des deux derniers mois écoulés. L'encours moyen de l'exercice est obtenu en effectuant la moyenne de ces encours à la fin de l'exercice.

Tableaux annexés (en k€)

Tableau 1

Type de créance	Type de contrepartie	Hypothèque usage habitation	Hypothèque usage professionnel	Caution
Autres crédits à la clientèle	Autres crédits	221,28	-	-
	Particuliers	269 777,76	3 662,58	14 220,25
	Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	23 995,11	8 875,99	188,61
	TOTAL	293 994,16	12 538,57	14 408,86

Crédits à l'équipement	Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	29,61	48,19	-
	TOTAL	29,61	48,19	-
Crédits à l'habitat	Autres crédits	141,79	-	-
	Particuliers	106 621,79	2 059,38	2 686,64
	Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	4 065,86	710,74	44,42
	TOTAL	110 829,43	2 770,11	2 731,06
Crédits de trésorerie	Autres crédits	225,75	-	-
	Particuliers	278 836,33	3 094,88	10 922,67
	Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	6 457,27	117,77	-
	TOTAL	285 519,34	3 212,65	10 922,67
	TOTAL	690 372,54	18 569,53	28 062,59

Tableau 2

Type de créance	Encours	Montant créances impayées	Montant créances douteuses	Montant provisions
Autres crédits à la clientèle	306 532,73	17 468,61	58 669,16	15 244,72
Crédits à l'équipement	77,80	,	,	,
Crédits à l'habitat	113 599,55	5 424,18	16 361,56	3 553,41
Crédits de trésorerie	288 731,99	17 563,15	28 450,67	2 745,45
TOTAL	708 942,06	40 455,94	103 481,40	21 543,59

Tableau 3

Encours par quotité de financement	Hypothèque usage habitation	Hypothèque usage professionnel	Caution
0 à 20%	52 394,13	1 581,91	1 548,39
20 à 40%	163 104,94	4 213,59	3 112,12
40 à 60%	327 907,00	8 546,22	12 223,15
60 à 80%	141 650,59	4 011,84	10 855,45
> 80%	5 315,89	215,97	323,49

Tableau 4

Prêts hypothécaires par année de conclusion du contrat	Nombre de tranches hypothèque usage habitation	Hypothèque usage habitation	Nombre de tranches hypothèque usage professionnel	Hypothèque usage professionnel	Nombre de tranches caution	Caution
<= 2006	3290	59 791,51	46	3 223,01	81	1 086,67
2007	1892	67 674,79	11	1 463,32	59	3 141,30
2008	1609	63 857,68	24	993,28	87	4 894,19
2009	1078	45 100,68	11	362,32	49	2 674,84
2010	1272	63 033,80	15	1 504,99	62	3 931,70
2011	1343	90 822,05	17	3 038,51	42	3 337,82
2012	1801	129 739,86	23	4 312,21	42	3 728,17
2013	2287	168 161,53	21	3 637,80	58	5 267,89
2014	124	136,61	1	24,26	0	-
2015	154	939,67	2	7,60	0	-
2016	157	622,01	1	0,50	0	-
2017	125	492,36	1	1,74	0	-
TOTAL	15132	690 372,54	173	18 569,53	480	28 062,59

Tableau 5

Durée résiduelle	Nombre de tranches hypothèque usage habitation	Hypothèque usage habitation	Nombre de tranches hypothèque usage professionnel	Hypothèque usage professionnel	Nombre de tranches caution	Caution
Inférieure à 5 ans	4030	75 371,58	51	4 496,59	105	3 344,47
de 5 à 10 ans	3373	116 606,80	36	2 042,13	27	1 218,60
de 10 à 15 ans	3177	160 602,14	29	3 105,10	63	3 501,24
de 15 à 20 ans	2299	147 231,38	32	4 003,84	117	7 319,92
de 20 à 25 ans	1032	89 068,12	8	1 466,78	55	4 560,67
de 25 à 30 ans	968	70 873,59	12	2 188,34	99	6 635,61
de 30 à 35 ans	253	30 618,93	5	1 266,75	14	1 482,08
TOTAL	15132	690 372,54	173	18 569,53	480	28 062,59

Tableau 6

	Durée résiduelle	Nombre d'expositions	Encours	Montant brut créances impayées	Montant brut créances douteuses	Montant provisions
Collectivités locales	1 an	1	129,24	-	-	-
	2 ans	2	214,72	-	-	-
	3 ans	2	173,62	-	-	-
	4 ans	0		-	-	-
	5 ans	1	486,04	-	-	-
	6 ans	0		-	-	-
	7 ans	1	203,32			
	TOTAL	7	1 206,94	,	,	,

Tableau 7

TOTAL	31/12/2016			30/06/2017		
	Encours moyen de l'exercice	Moyenne des RA	Taux RA	Encours moyen de l'exercice	Moyenne des RA	Taux RA
A la collectivité locale	1 758	-	0,00%	1 359	-	0,00%
A la consommation	-	-	0,00%	-	-	0,00%
Hypothécaire	675 563	4 598	0,68%	599 500	4 582	0,76%
HypoWash	157 052	745	0,47%	142 100	759	0,53%
TOTAL	834 373	5 343	0,64%	742 959	5 341	0,72%

— Risque de taux : Risque lié à une évolution défavorable des taux d'intérêts

Le risque de taux est géré en adossant de façon la plus étroite possible en taux et en maturité les emplois et les ressources. Les ressources, de faibles montants unitaires, sont levées au fur et à mesure. Ces ressources sont levées en tenant compte des besoins, des ratios réglementaires à respecter et des caractéristiques des crédits (durées, remboursements anticipés, type de taux) afin de tendre vers un adossement optimal.

Tableau 8

Duration et sensibilité au 30 Juin 2017						
Taux d'actualisation emplois (tx) : le taux de valorisation des emplois se base sur le taux d'octroi du barème du 3 ^{ème} trimestre 2017 pour les prêts à taux fixes. Pour les prêts à taux variables, le taux de valorisation se base sur le taux en vigueur + un spread de 3.5%.						
Taux d'actualisation ressources (tx) : taux de la courbe des taux de refinancement Arkéa en fonction de la durée résiduelle des ressources pour les ressources à taux fixes. Pour les ressources à taux variables, le calcul du taux de valorisation se base sur le taux Euribor ou Eonia à la date de l'arrêté + le spread d'actualisation en fonction de la durée résiduelle des ressources.						
	Taux de référence					
	au 31/12/2016			au 30/06/2017		
	Initial (tx)	tx-1%	tx+1%	Initial (tx)	tx-1%	tx+1%
Valeur Actuelle des emplois (VAE)	861 364	899 333	826 469	790 680	825 656	758 571
<i>Sensibilité VAE</i>		4,41%	-4,05%		4,42%	-4,06%
Valeur Actuelle des ressources (VAR)	731 663	753 317	711 172	653 136	671 549	635 679
<i>Sensibilité VAR</i>		3,02%	-2,86%		2,82%	-2,67%

Duration des emplois (en mois)	50,68	50,45	48,14	50,97	50,94	48,56
Duration des ressources (en mois)	34,53	34,78	34,28	32,92	33,15	32,69
Valeur liquidative (VAE -VAR)	129 701	146 017	115 297	137 545	154 107	122 892
Ratio de rentabilité (valeur liquidative/VAE)	15,06%	16,24%	13,95%	17,40%	18,66%	16,20%
Variation de la valeur liquidative par rapport à une variation de taux		12,58%	-11,11%		12,04%	-10,65%
	Une augmentation des taux d'intérêt de 1% entraîne une baisse de la valeur liquidative de 11,11%			Une augmentation des taux d'intérêt de 1% entraîne une baisse de la valeur liquidative de 10,65%		
	Une baisse des taux d'intérêt de 1% entraîne une augmentation de la valeur liquidative de 12,58%			Une baisse des taux d'intérêt de 1% entraîne une augmentation de la valeur liquidative de 12,04%		

— Risque de liquidité : risque **de manque de liquidité**

L'essentiel de l'activité du groupe était porté par la filiale CFCAL-SCF tant sur les encours de prêts que sur le refinancement jusqu'à fin 2013. Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'activité de CFCAL-SCF est mise en sommeil, le CFCAL-banque ne lui cède plus de nouveaux prêts. Afin de mesurer son exposition au risque de liquidité, le CFCAL, dans sa gestion ALM, a mis en place plusieurs indicateurs toujours calculés de manière régulière.

A court terme,

- la trésorerie prévisionnelle à 6 mois est réalisée chaque mois. CFCAL-SCF veille au respect de la couverture de ses besoins de liquidité sur un horizon 180 jours sans tenir compte des accords de refinancement conclus avec des établissements de crédits

le LCR met en relation les entrées de trésorerie pondérées avec les sorties de trésorerie. A long terme, l'indicateur utilisé est le gap de liquidité.

Tableau 9

<i>Engagement de refinancement (K€) (*) (1)</i>	
01/01/2017	30/06/2017
350 000	334 500

(*) (1) engagement de refinancement émanant du Crédit Mutuel Arkéa, hors opérations contractées avec départ différé après le 30/06/2017

Tableau 10

Couverture du besoin de liquidité à 180 jours

Période	Flux prévisionnels (K€)		Besoins de financement
	sortants	entrants	
180 jours	75 083	69 642	5 441

La couverture des besoins est assurée sur un horizon de 180 jours au moyen d'un excédent de trésorerie de la SCF. Celui-ci s'élève à 21 405 K€ au 30/06/2017.

1704156